

**RÉFORME ÉLECTORALE/ MÉMOIRE
D'UNE CITOYENNE Dianne Eastman
Bancroft, Ontario K0L 1C0
Le 26 septembre 2016**

J'aimerais signifier mon appui à la représentation proportionnelle mixte, qui présente les caractéristiques suivantes :

- deux tours : le premier pour le député local (élu comme nous le faisons maintenant, conformément au régime majoritaire uninominal), le deuxième pour le parti de son choix;
- attribution des sièges à chaque parti proportionnellement au vote pour le parti de son choix;
- le nombre de députés élus au sein de chaque parti doit être soustrait de l'attribution, alors que de nouveaux sièges sont assignés aux partis en fonction du scrutin proportionnel;
- sélection des députés supplémentaires par chaque parti à partir d'une liste interne établie par un comité ou un vote des membres du parti;
- variation de la taille du parlement en fonction du nombre de sièges de liste requis;
- abolition du Sénat (éventuellement).

Je donne mon appui à ce système car selon moi, il procure les avantages suivants :

Cette forme de représentation proportionnelle mixte conserve tous les points forts du régime actuel, parce que les députés locaux continuent de représenter leur circonscription de la même façon que maintenant. J'espère que le nouveau régime ne redistribuera pas les comtés de manière à réduire le nombre de députés locaux. La représentation locale est déterminante et ne devrait pas être affaiblie.

Le ou les partis au pouvoir (dans le cadre d'une majorité unique ou d'une coalition) auront été choisis par la majorité des électeurs, ce qui constitue une grande amélioration démocratique par rapport à la situation actuelle.

Je considère comme d'un grand intérêt le fait d'ajouter des députés sélectionnés par les partis. Ces candidats pourraient être de grands leaders, sans être nécessairement les meilleurs représentants locaux. Ils pourraient être choisis à partir de diverses listes créées par les partis : experts dans différents domaines, aînés reconnus pour leur sagesse, représentants de groupes défavorisés, etc. Selon moi, ces députés pourraient véhiculer certaines des valeurs associées au Sénat (une raison parmi d'autres pour laquelle je suis en faveur de l'abolition éventuelle de ce groupe qui n'a pas à rendre de comptes).

Une faiblesse de ce système pourrait être que l'on pourrait considérer comme non démocratique le fait que les partis nomment eux-mêmes les candidats aux sièges ajoutés. Je crois que les partis pourraient rendre la liste plus démocratique en tenant des élections internes, mais cela ne me semble pas obligatoire. J'ai réfléchi au

sujet de l'autre méthode proposée, par laquelle les partis fournissent une liste de noms pour le vote de parti à l'élection générale. J'aimerais en savoir plus sur la façon dont cela pourrait fonctionner. Je suis toutefois d'avis que cela serait trop compliqué pour l'électorat de s'informer suffisamment au sujet de ces candidats, même si ceux-ci étaient assignés à l'échelle régionale. Par ailleurs, je ne vois pas l'utilité d'accroître la représentation régionale, étant donné les nombreux députés locaux déjà en place. Ce que je crois pertinent toutefois, c'est d'avoir un plus grand nombre de députés considérés comme les meilleurs pour occuper ce poste.

Il y a aussi un autre élément dont pourrait grandement bénéficier notre société si ce régime était mis en place : l'engagement accru des Canadiens envers le parti politique de leur choix. Les partis politiques sont des groupes puissants déjà bien présents au niveau des comtés à la grandeur du Canada. Ce sont des institutions démocratiques au même titre que le Parlement. Tout le monde peut se joindre à un parti, voter, défendre ses idées et valeurs et contribuer aux politiques. Si les électeurs étaient convaincus que leur vote a une réelle valeur, alors ils seraient beaucoup plus motivés à militer pour leur parti. Avoir le pouvoir d'ajouter des représentants considérés comme les meilleurs éléments du parti donnerait beaucoup plus de sens à l'engagement politique. Je suis particulièrement sensible à cet aspect, car rien n'est plus important, selon moi, que l'engagement du simple citoyen dans sa collectivité, dans le cadre d'une mission commune consistant à rendre notre pays encore meilleur.

SOMMAIRE

Cette citoyenne appuie le passage à un régime de représentation proportionnelle mixte, permettant d'ajouter des députés sélectionnés par chaque parti à partir d'une liste interne créée par un comité ou un vote des membres du parti.